

■ 3-6 L'accès aux équipements

Mise à jour mars 2017

Pertinence

Un accès rapide aux commerces et services est une condition nécessaire pour maintenir et améliorer la qualité de vie des habitants d'un territoire, pour attirer de nouveaux résidents et des touristes et pour faire émerger de nouvelles activités économiques (maintien des emplois, attraction d'entreprises).

À défaut, le manque d'équipements multiplie les déplacements, dont beaucoup s'effectuent en voiture, source de rejets atmosphériques. Cette insuffisance engendre de l'insatisfaction, peut entraîner le départ des populations les plus mobiles ou constituer un frein à l'installation de nouveaux arrivants. Enfin, elle génère de l'enclavement pour des populations en situation de précarité.

Deux indicateurs sont retenus ici. Le premier est le temps d'accès moyen aux équipements. C'est le temps moyen nécessaire pour accéder, depuis son domicile, à un ensemble de 34 commerces et services d'usage courant, dits « de la gamme intermédiaire », comme le supermarché, la librairie, le collège, l'opticien, la gendarmerie, etc. Le temps de trajet est mesuré aux heures dites creuses. L'autre indicateur est la moyenne des parts de la population résidant à plus de 15 minutes des différents équipements de cette gamme, dans les mêmes conditions.

L'échelon territorial retenu est le bassin de vie, plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants.

Les deux indicateurs choisis résument le potentiel d'approvisionnement offert aux habitants d'un bassin de vie, les contraintes de mobilité quotidienne et les risques d'enclavement.

Avertissement : le distancier Metric qui sert à mesurer les distances et les temps de trajet remplace l'ancien distancier Odomatrix pour cette nouvelle édition du dossier et ne permet pas les comparaisons avec les éditions antérieures. Ce distancier présente l'avantage de s'appuyer sur des fonds routiers récents (BDTOPO 2012 de l'IGN) et de permettre l'estimation de distance infracommunale.

Analyse

En 2012, l'accès aux équipements de la gamme intermédiaire est en moyenne un peu plus long en Occitanie qu'en France métropolitaine. Les difficultés d'accessibilité se concentrent surtout dans les départements les plus ruraux où les disparités entre les habitants sont aussi maximales.

En 2012, les habitants d'Occitanie mettent en moyenne un peu moins de 7 minutes à rejoindre un équipement de la gamme intermédiaire : c'est une durée quasiment identique (une demi-minute de plus) qu'en moyenne en métropole.

Les temps d'accès sont supérieurs à la moyenne régionale dans les départements les plus ruraux : entre 9 et 10 minutes dans l'Aveyron, le Lot, le Gers, l'Ariège et jusqu'à 14 minutes pour la Lozère. Ces départements regroupent 15 des 35 bassins de vie aux temps d'accès deux fois supérieurs à la moyenne régionale. Ces 35 bassins de vie sont peu denses en termes de population : ils représentent 15 % des 233 bassins de vie de la région mais ne concentrent que 3,6 % des habitants. Il faut ainsi plus de 25 minutes en moyenne pour accéder aux équipements intermédiaires dans le bassin de vie de Florac (Lozère) et plus de 19 minutes dans les bassins de vie d'Entraygues-sur-Truyère, de Mur-de-Barrez et de Réquista (Aveyron). Les temps d'accès sont également élevés (plus de 15 minutes) pour les habitants des bassins de vie d'autres régions limitrophes : ceux de Lembeye dans les Pyrénées-Atlantiques, d'Argentat en Corrèze ou encore de Maurs dans le Cantal.

A contrario, les temps d'accès sont inférieurs à la moyenne régionale dans les quatre départements les plus urbanisés : la Haute-Garonne, l'Hérault, les Pyrénées-Orientales et le Gard. En particulier, à mesure que l'on se rapproche de la côte méditerranéenne, l'accessibilité est facilitée.

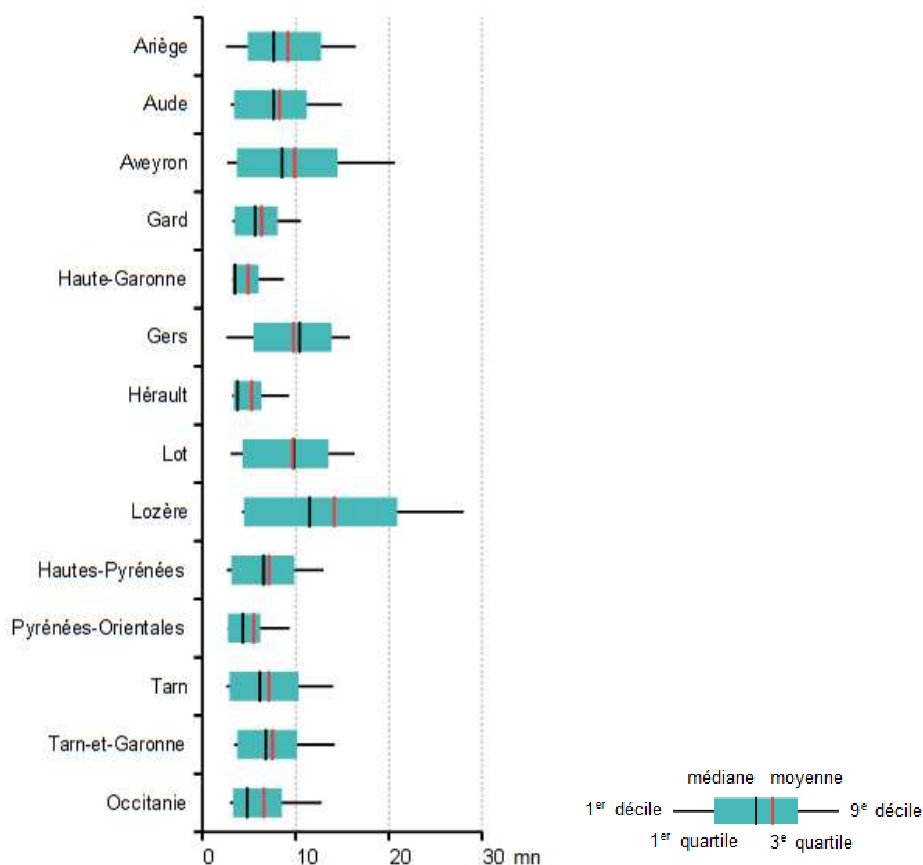
Dans la région, la part de la population habitant à plus de 15 minutes en moyenne des équipements de la gamme intermédiaire (8,6 % soit 484 000 habitants en 2012) est supérieure de 2,2 points à la moyenne métropolitaine.

Dans les départements urbains comme la Haute-Garonne, l'Hérault et les Pyrénées-Orientales, moins de 6 % de la population habite à plus de 15 minutes des équipements intermédiaires. C'est trois fois plus en Aveyron, dans le Gers et dans le Lot et ce taux atteint même 38 % en Lozère. Dans certains bassins de vie de ces départements, plus de la moitié de la population met plus de 15 minutes pour accéder aux équipements intermédiaires. Les bassins de vie de Réquista ou d'Entraygues-sur-Truyère en Aveyron, ou encore celui de Florac en Lozère sont dans ce cas.

Les départements ruraux sont aussi ceux où les disparités sont les plus fortes. En Lozère, les 25 % d'habitants les plus éloignés des équipements intermédiaires mettent 4,7 fois plus de temps que les 25 % les plus proches (3,9 fois en Aveyron, 3,6 fois dans le Tarn). À l'opposé, les disparités sont moindres en Haute-Garonne et en Hérault (moins de 2 fois).

En termes de temps d'accès, des disparités existent entre les équipements de la gamme : si moins de 3 % de la population régionale habite à plus de 15 minutes d'un commissariat ou d'un hébergement pour personnes âgées, c'est plus de 17 % pour une parfumerie ou une piste d'athlétisme. Concernant l'accès à une gare, plus de deux personnes sur dix mettent plus de 15 minutes pour s'y rendre. ■

Les disparités en temps d'accès sont très fortes en Lozère, dans l'Aveyron et dans le Tarn
Temps moyen d'accessibilité en aller simple aux équipements de la gamme intermédiaire en Occitanie en 2012 (en minutes)

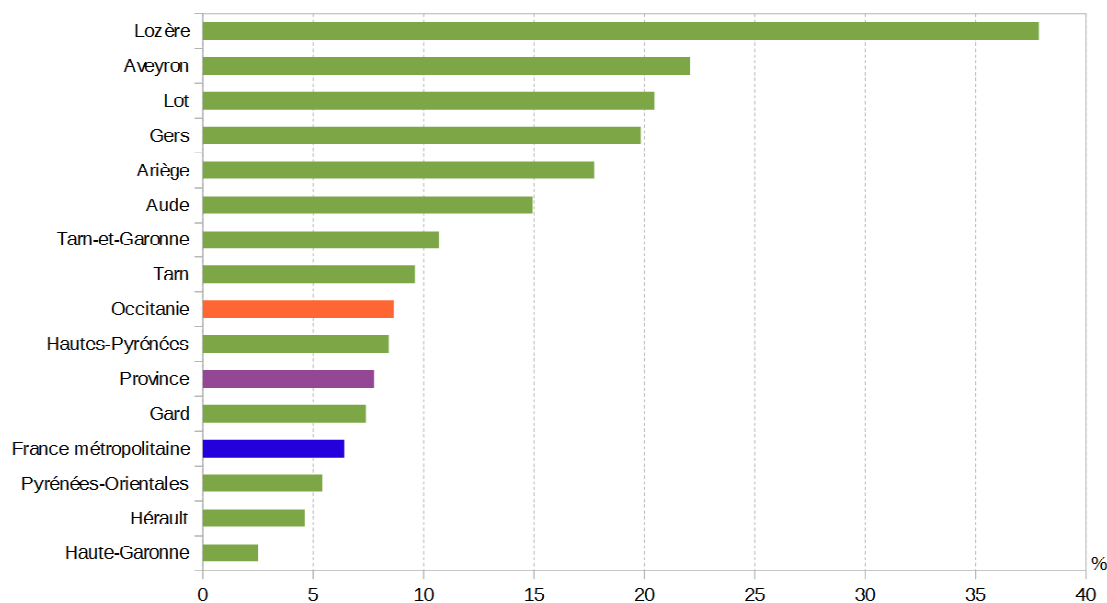


Lecture : la boîte à moustaches permet de représenter non seulement la moyenne (ligne rouge), mais aussi la dispersion, soit dans l'ordre de lecture du bas vers le haut : le 1^{er} décile, le 1^{er} quartile, la médiane, le 3^e quartile et le 9^e décile.

Ainsi, pour l'Ariège, 25 % des habitants mettent moins de 4 minutes 48 (1^{er} quartile) en moyenne pour accéder aux équipements de la gamme intermédiaire, 50 % mettent moins de 7 minutes 36 (médiane) et 75 % moins de 12 minutes 42 (3^e quartile). Les 25 % des habitants les plus éloignés des équipements intermédiaires mettent 2,6 fois plus de temps que les 25 % les plus proches (rapport interquartile). 10 % des Ariégeois mettent moins de 2 minutes 30 (1^{er} décile) et 10 % plus de 16 minutes 24 (9^e décile). Le temps de trajet moyen est de 9 minutes 12.

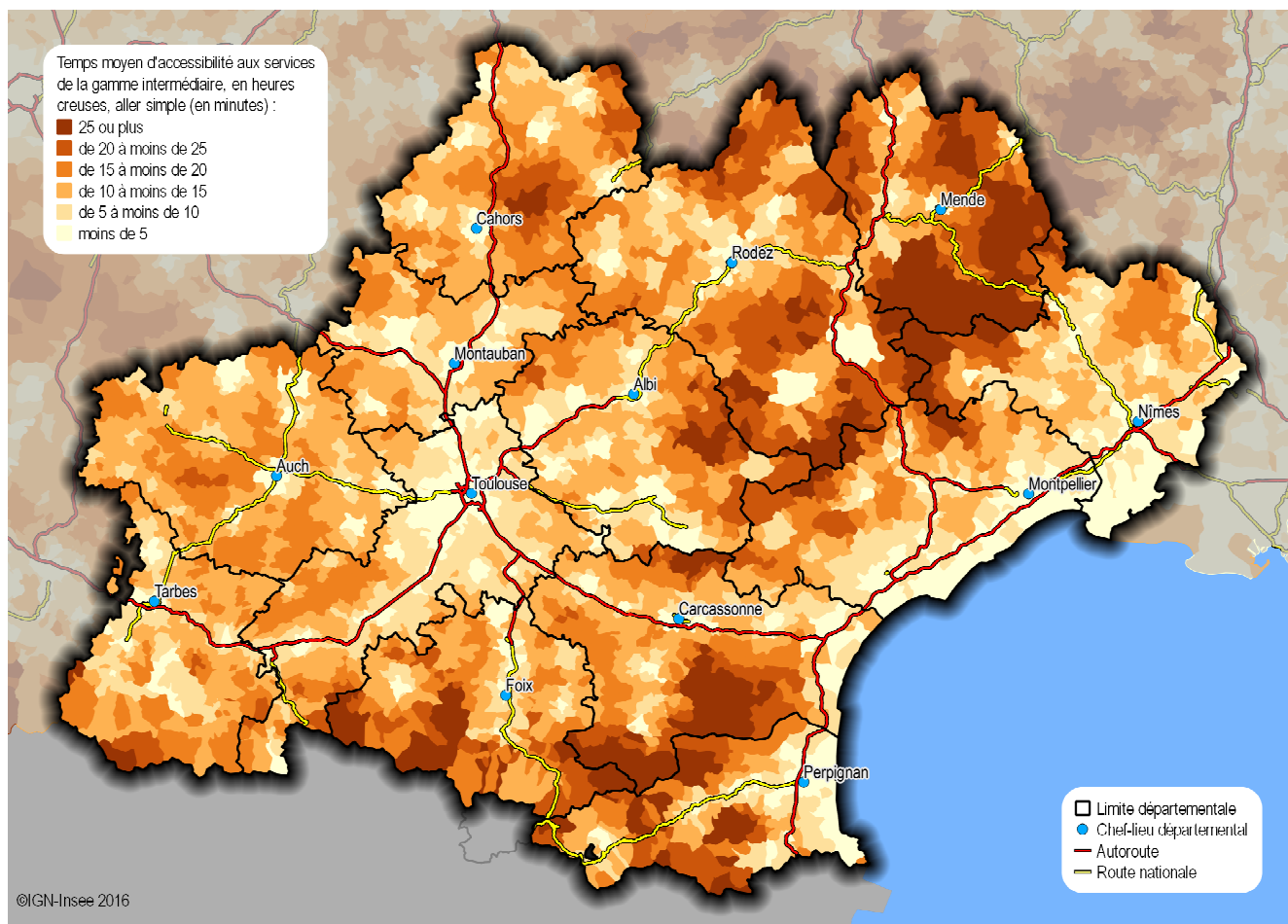
Sources : Insee, recensement de la population 2012, base permanente des équipements 2014

Une part importante de la population éloignée des équipements dans les départements les plus ruraux
Part de la population résidant à plus de 15 minutes des équipements intermédiaires en 2012 (en %)



Sources : Insee, recensement de la population 2012, base permanente des équipements 2014

Couserans, Corbières et Causses enclavés
Temps moyen d'accès aux équipements et services de la gamme intermédiaire en 2012 en Occitanie



Sources : Insee, recensement de la population 2012, base permanente des équipements 2014

Pour en savoir plus :

- « [Des services rapidement accessibles pour une majorité d'Héraultais](#) » - Insee Flash Occitanie n° 16, septembre 2016
- « [Accessibilité des services au public dans l'Hérault](#) » - Insee Analyses Occitanie n° 27, septembre 2016
- « [Équipements en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées - Faible densité ne rime pas toujours avec faible accessibilité](#) » - Insee Analyses Occitanie n° 1, janvier 2016
- « [L'accès aux emplois et aux équipements en Midi-Pyrénées - 16 zones d'emplois et 127 bassins de vie](#) » - Insee Dossier Midi-Pyrénées n° 2, février 2015